

La rénovation verte du grand Belle-Beille

Lettre d'info #6 - Février 2024



L'artiste établit un dialogue entre l'intérieur imaginé d'un appartement et la végétation extérieure.

Échappées d'art s'expose plaine de la Lande

Dans le cadre du parcours artistique urbain Échappées d'art, l'artiste argentin Pastel a réalisé en octobre une magistrale fresque végétale sur la façade de la résidence Beaussier (Podeliha), qui donne sur la plaine ludique et sportive de la Lande. Ce site, inauguré en mai 2023, continue d'ailleurs d'évoluer avec l'installation, en fin d'année dernière, du terrain de basket 3x3.

L'agriculture urbaine s'enracine à Belle-Beille

En plus des potagers que proposent certaines résidences et des jardins familiaux mis à disposition par la Ville, le programme Cultivons notre terre contribue fortement au développement des cultures vivrières au cœur des opérations de rénovation. Tour d'horizon des espaces dédiés à l'agriculture urbaine dans le quartier.



La parcelle des Belles Pailles, gérée par l'association du même nom, a soufflé sa première bougie en octobre. Le projet consiste à cultiver des fèves, des tomates, du céleri ou encore des fleurs, sur des bottes de paille : une technique simple, rapide et peu coûteuse.



Mis à la disposition de l'amicale des jardiniers de la Douvre par Angers Loire Métropole, le jardin partagé Chabrol se préparait, en novembre, à accueillir un jardin pédagogique avec une séance de labour à cheval proposée par l'entreprise Fraxinus.

Plus d'informations à la Maison du projet (33, avenue Notre-Dame-du-Lac).

En savoir plus sur Cultivons notre terre : angers.fr/cultivonsnotreterre

En savoir plus sur les jardins familiaux et partagés : angers.fr/jardinerenville

La reconstruction de la piscine a démarré

Les grandes intentions du projet

Début décembre, le chantier de la nouvelle piscine de Belle-Beille a débuté. À l'angle des rues Eugénie-Mansion et Anne-Marie-Baudin, une « fenêtre » est ouverte sur le chantier, permettant aux habitants de « jeter un œil » sur les travaux. Ouverture prévue à l'été 2025.



Espace pataugeoires de 32 m²



Jeux aquatiques et espaces adaptés aux bains de soleil



Bassin intérieur de 112 m²



Capacité d'accueil de 350 personnes



Bassin extérieur de 250 m² (4 lignes d'eau)



Davantage de créneaux pour répondre aux besoins des habitants, étudiants, salariés et clubs du quartier



Le parvis de la future piscine s'ouvrira sur la rue Eugénie-Mansion.



Le site a été conservé, en raison de son accessibilité et de son orientation plein sud.

Annick Valeray, votre médiatrice travaux



Pour toute question sur les chantiers et leur impact sur votre situation, n'hésitez pas à contacter Annick Valeray, votre médiatrice travaux, au 06 35 38 27 15 ou via renovation-urbaine.bellebeille@ville.angers.fr

TRAMWAY



Une règle à retenir : le tram a toujours la priorité.

Pour visionner nos 7 courtes vidéos de prévention, scannez ce QR code



Depuis le 8 juillet, le tramway est en service à Belle-Beille. Que vous soyez piéton, cycliste ou automobiliste, restez vigilant aux abords des voies et des croisements. Il est par ailleurs interdit de circuler sur la plateforme, en dehors des traversées piétonnes et voitures aménagées sur place.

Rappelons également l'accès libre et gratuit du parking-relais du 331 avenue Patton, avec ses 169 places, dont 5 PMR et 107 sous ombrières.

L'offre de logements seniors évolue à Belle-Beille

Richard Yvon, adjoint au maire en charge des Seniors et de la Santé



Quelles raisons ont entraîné la fermeture de la Rose de Noël ?

Cette décision n'a pas été facile à prendre. Au regard de l'état du bâtiment, de son faible taux d'occupation, de l'arrivée du tramway et des nouveaux besoins formulés par les seniors, notamment le fait de rester à domicile le plus longtemps possible, nous avons privilégié un projet d'habitat diffus et adapté à la reconstruction d'un établissement similaire.

Grâce à l'accompagnement du centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville d'Angers et à son soutien financier et logistique, chacun des 28 résidents avait trouvé, dès septembre, son nouveau lieu de vie. Tous se disent aujourd'hui ravis de la solution qui leur a été proposée.

En quoi consiste la nouvelle politique en matière d'habitat senior ?

Christelle Lardeux-Coiffard, adjointe aux Solidarités actives, Sophie Lebeau-pin, adjointe au quartier de Belle-Beille, et moi-même, nous connaissons l'attachement des habitants

aux logements accessibles en cœur de quartier. Avec Angers Loire Habitat, nous avons l'intention de reconstruire plus de 100 appartements dédiés aux seniors les plus modestes et au maintien à domicile sur les secteurs Boisramé, Tati et Farcy. À cela s'ajouteront des programmes privés, comme Les Bois d'Angers, qui permettront l'accession à la propriété et d'adapter son appartement.

Et qu'en sera-t-il du lien social ?

Nous avons demandé à Angers Loire Habitat qu'en rez-de-chaussée de la future résidence du 42 rue Hamelin soit imaginé un espace consacré aux seniors et aux aidants afin de maintenir une offre d'animation et de prévention. Nous voulons un lieu partagé, tant par le CCAS que par les acteurs associatifs qui œuvrent pour le bien vieillir.

Actuellement, le service Angers Seniors Animation du CCAS élabore, avec nos partenaires et le pôle territorial, un programme d'animation pour 2024. Le relais-mairie de Belle-Beille vous informe et enregistre vos réservations de billetterie.

FOCUS

La concertation Marcel-Vigne

Depuis 2017, un projet de réaménagement de la place Marcel-Vigne est envisagé. Plusieurs temps de concertation ont été organisés, afin d'informer les habitants, d'échanger sur les choix d'aménagement, de recueillir les avis. Le projet sera officialisé au printemps. Les travaux commenceront en septembre 2024 et s'achèveront à l'automne 2025.



À VOS CÔTÉS

La Maison du projet

Une équipe et un lieu pour vous informer, vous faire participer, recueillir vos avis et vos idées.

33, avenue Notre-Dame-du-Lac - 02 41 19 53 70
angers.fr/hprubellebeille

Accueil :

mardi de 14h à 18h, mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h, ou sur rendez-vous.

Le référent cadre de vie

pour signaler tout dysfonctionnement sur l'espace public : 06 65 36 41 69.